



**SNUipp-FSU 67**  
10, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15  
Mail : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)  
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>  
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>  
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



## **CAPD du 18 décembre 2014 : Compte rendu du SNUipp-FSU**

La CAPD de ce jour était présidée par Mme Weltzer, IA-DASEN du Bas-Rhin.

### **1. Ordre du jour**

- Promotions pour la période du 01/09/2014 au 31/08/2015
- Candidatures au Goethe Institut
- Candidatures pour un stage au Goethe Institut en 2015
- Questions diverses

### **2. Déclarations liminaires**

Voir le document annexe en pdf.

Mme Weltzer nous a répondu que dans l'académie de Strasbourg, l'administration attachait beaucoup d'importance à la note d'inspection, que c'est un choix de lui reconnaître une valeur (dans le barème des promotions notamment).

### **3. Promotions pour la période du 01/09/2014 au 31/08/2015**

Voir le tableau des barèmes des promus.

A notre demande, la DSDEN nous a communiqué un bilan statistique des promus et promouvables par échelon et par sexe. Nous en ferons une analyse que nous communiquerons rapidement.

### **4. Candidatures pour un stage au Goethe Institut en 2015**

Il y avait 26 candidatures, 23 candidatures ont obtenu un avis favorable. Le choix des vœux émis par les candidats se fait en fonction des places disponibles.

### **5. Candidature pour le poste à profil d'enseignant référent handicap secteur Haguenau**

Martine REMY est nommée à titre provisoire sur ce poste à profil.

## 6. Questions diverses

*- Le directeur d'école peut-il trouver un intervenant en allemand si l'école n'en dispose pas ?*

Le directeur, s'il est en contact avec un-e candidat-e potentiel-le qui en a les compétences, doit le signaler à Mme Marchal ainsi qu'à son IEN. Le ou la candidat-e devra passer par une commission. L'embauche se fera dans le cadre réel d'une enveloppe budgétaire.

*- Quelle choix doivent faire les collègues lorsque des réunions sont placées le même jour au même horaire ?*

Il est nécessaire de respecter le niveau de hiérarchie d'où vien la convocation (IEN, IA).

Le chef d'établissement d'un collège n'est pas dans la chaîne hiérarchique (cas des conseils de cycle école/collège), c'est donc l'IEN qui tranche dans ce cas-là.

*- Y aura-t-il un appel particulier pour les formations E et G pour qu'aucun poste ne soit vacant l'an prochain ?*

Un appel à candidature sera lancé, afin de rendre un peu plus attractif ce type de postes.

*- Qu'en est-il du suivi des étudiants et des stagiaires ?*

L'université a inscrit, une fois la rentrée scolaire passée, une évaluation du stage (une notation) par les MAT. Si ce n'est pas problématique en soi, ce qui pose problème c'est surtout que cela n'avait pas été annoncé. Cette année, les MAT accueillent essentiellement des étudiants en stages d'observation. Ce dossier sera abordé en Conseil Départemental de Formation, le vendredi 19 décembre au matin.

**> Le SNUipp-FSU 67 a alerté la DASEN sur l'état de fatigue et de surcharge de travail des PEMF du département.**

*- Comment gérer les difficultés rencontrées par les M2 et PES Exceptionnel ?*

Depuis le début de l'année, il y a eu 3 démissions pour le concours rénové, aucune pour le concours exceptionnel. Dans la mesure du possible, la Direction Académique tente de recevoir les collègues souhaitant démissionner.

Pour certains stagiaires en difficulté, un parcours différencié s'est mis en place à l'ESPE et un accompagnement plus fort est engagé par l'équipe de circonscription. Dans des cas extrême, certains stagiaires ont été changés de postes.